

# Regroupement des Retraités actifs du Mouvement ESSAIM (RRAME)



## Action 27 (automne 2011)

[essaim2003@videotron.ca](mailto:essaim2003@videotron.ca)

Site Web : [www.mouvement-essaim.org](http://www.mouvement-essaim.org)

Blogue : <http://indexation.blog4ever.com/>

---

Bulletin destiné aux ministres et aux députés

Volume 13, numéro 3

*Régimes de retraite des secteurs public et parapublic*

---

### Les retraités ne sont pas aveugles.

À nos élu(e)s,

**Fêtez-vous avec nous le 30<sup>e</sup> anniversaire de la désindexation des rentes de retraite en juin 2012 ?**

Le passif inscrit (comptabilisé) dans les états financiers est la partie que le gouvernement reconnaît devoir à l'ensemble des régimes de retraite dans ses états financiers.

Concernant le RRE, le RFF et le RRCE, le gouvernement reconnaissait une dette d'environ **20,1 milliards** en 1999. Actuellement, ce plafond dégringole. **En 2025, nous prévoyons qu'il ne restera que 5,89 milliards** envers ces trois régimes. Pourquoi ?

La réponse est fort simple. **Les décès.**

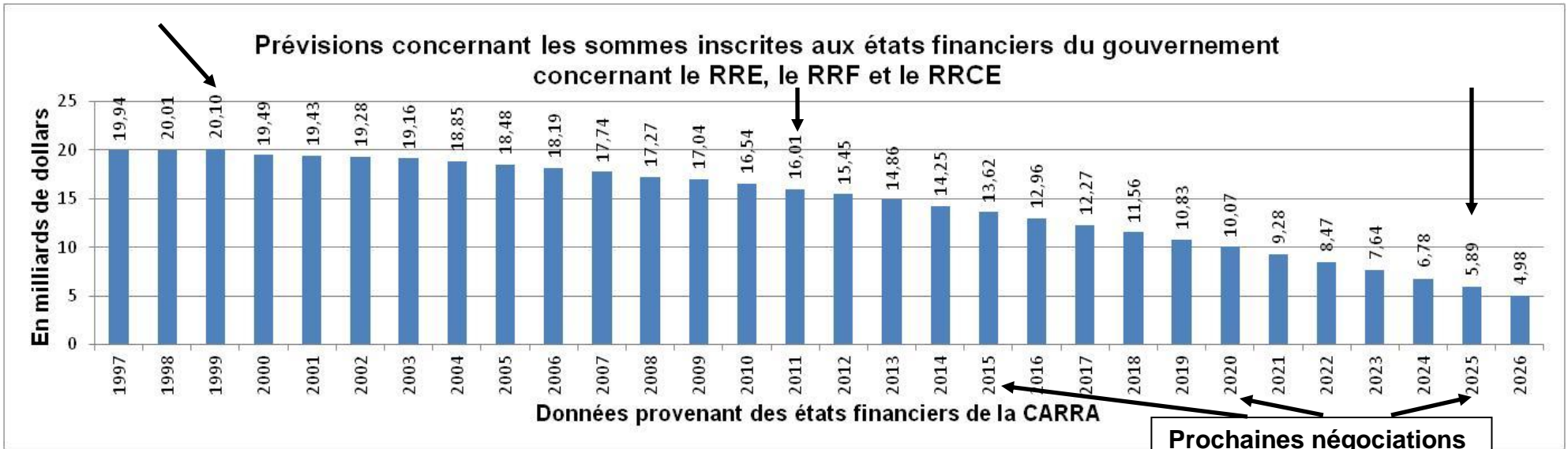
Alors que tout le monde crie que les rentes de retraite coûteront fort cher à la population, **mythe que le gouvernement encourage**, les faits démontrent le contraire.

Plus le gouvernement attend pour rendre justice aux retraités des secteurs public et parapublic, plus il met de l'argent dans ses poches. **Mettre l'accent sur le vieillissement de la population et sur les coûts engendrés** sont des stratégies payantes pour le gouvernement.

**Attendre 2 ou 3 négociations** pour payer le moins possible est une autre stratégie que le RRAME dénonce.

Nous sommes vos électeurs, des payeurs d'impôts comme tous les citoyens. Aucun député, ni ministre ne répond parce que vous savez que cette démonstration est vraie. Vous êtes dans l'embarras.

*Arlette Bouchard*, présidente du RRAME



**Les sommes inscrites aux états financiers du gouvernement diminuent au rythme des décès.**

**Avant 1999**, un plafond a été atteint (**20,1 milliards**) au niveau des sommes inscrites aux états financiers du gouvernement concernant le RRE, le RRF et le RRCE.

Depuis ce temps, le gouvernement a de moins en moins de dette envers ces régimes.

**En 2025**, nous prévoyons qu'il ne restera que **5,89 milliards** envers ces régimes.

Pourquoi le gouvernement accorderait-il de l'indexation, quand il suffit d'attendre 2 ou 3 négociations pour payer le moins possible ?

**Messieurs les ministres et députés,**

Dans le projet de loi 23, le gouvernement écrit qu'il « **peut indexer** ». C'est une formulation importante qui ne crée aucun engagement à réindexer les rentes des retraités des secteurs public et parapublic.

**Mesdames les ministres et députées,**

**72 %** de vos concitoyennes dépendent d'un « **peut** », trouvez-vous cela acceptable quand les mêmes femmes se sont battues pour l'équité salariale ?